

# DATAGRANDEST

## Comité technique

### Restitution de l'atelier gouvernance

15 février 2023



# L'atelier



# Les objectifs de l'atelier

1. Identifier les enjeux relatifs à la gouvernance actuelle de DataGrandEst
2. Partager les attentes des participants
3. Anticiper les recommandations qui seront développées par la suite

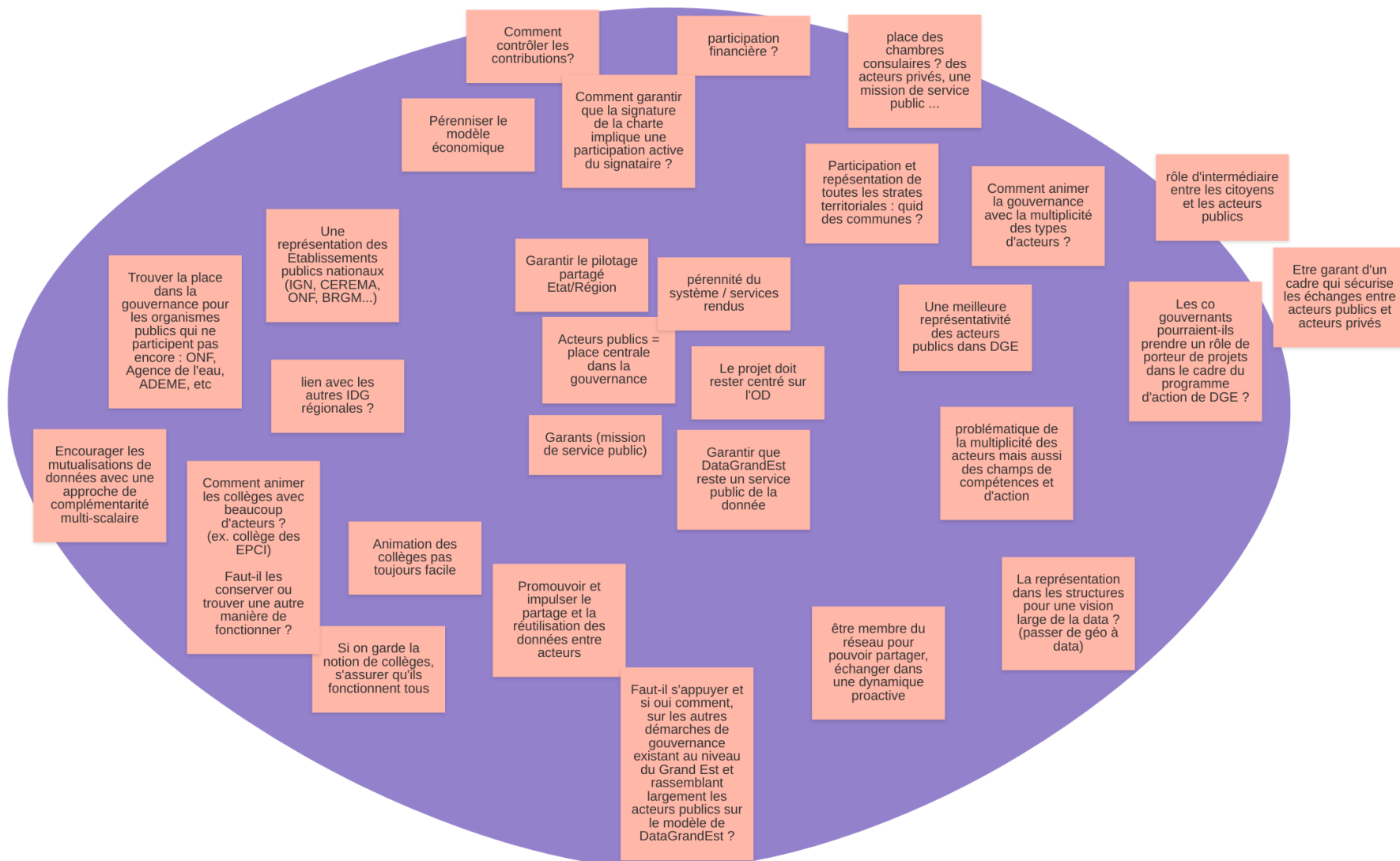
**TEMPS #1**  
**Quels sont les enjeux de  
gouvernance auxquels fait face  
DataGrandEst aujourd'hui ?**



# Temps #1 – Identification des points clefs

- **Quels sont, selon vous, les enjeux de gouvernance auxquels fait face DataGrandEst aujourd'hui ?**
  - ✓ Concernant le rôle et la place des collectivités territoriales et des autres administrations publiques ?
  - ✓ Concernant la place des citoyens ?
  - ✓ Concernant la place des acteurs privés ?

# Temps #1 – Le rôle et la place des collectivités territoriales et des autres administrations publiques

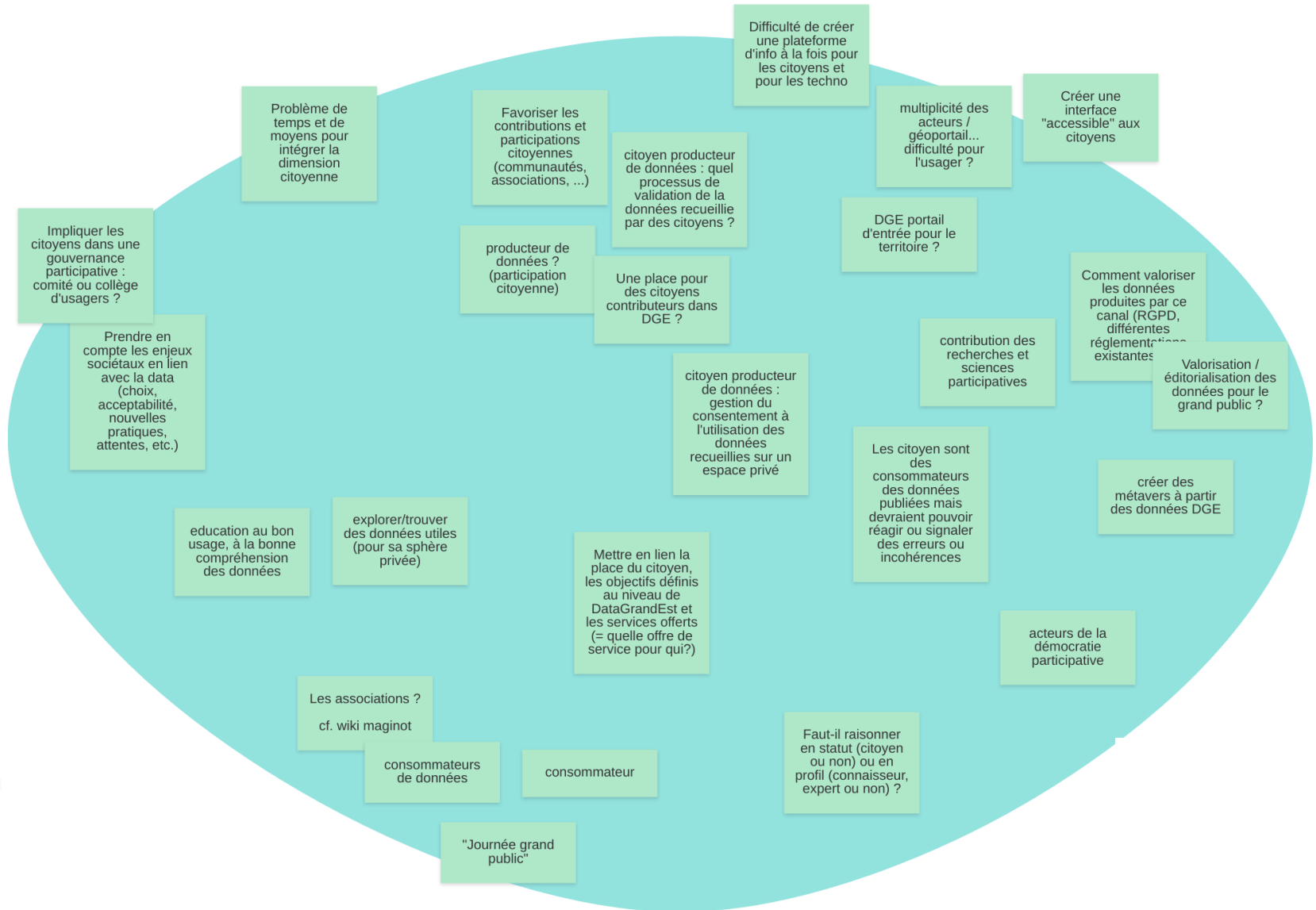


# Temps #1 – Le rôle et la place des collectivités territoriales et des autres administrations publiques

## ■ Synthèse

- ✓ Les collectivités doivent avoir une place centrale dans la gouvernance et être garants, avec l'Etat, de DataGrandEst
- ✓ Les acteurs publics garantissent l'intégrité et l'éthique du système
- ✓ Les acteurs publics garantissent que DataGrandEst reste un service public de la donnée
- ✓ Il faut favoriser les échanges entre acteurs publics, et encourager l'apport de données multiples (y compris privées)

# Temps #1 – Le rôle et la place des citoyens



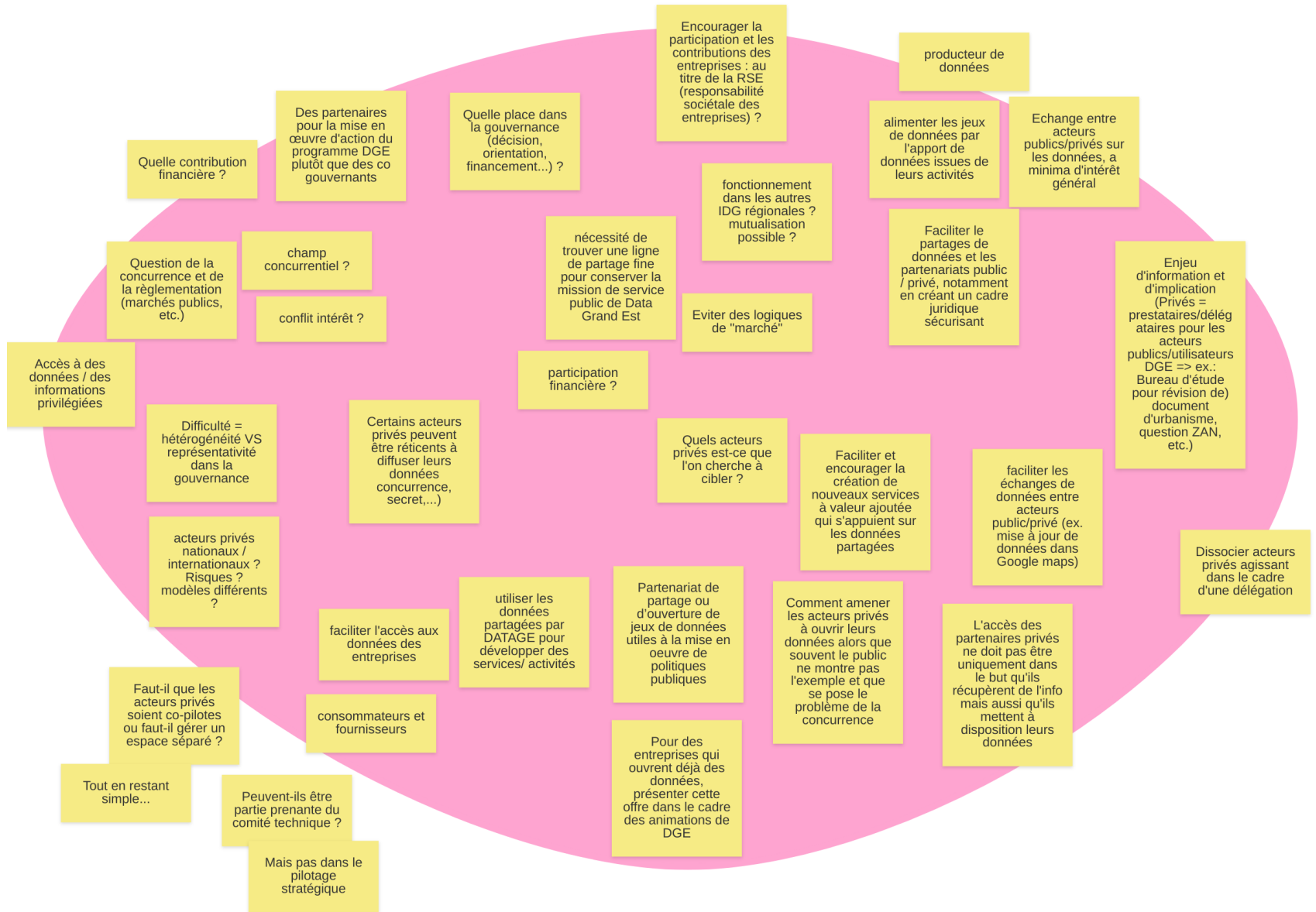


# Temps #1 – Le rôle et la place des citoyens

## ■ Synthèse

- ✓ Intégrer les citoyens dans la gouvernance participative : un objectif pour une acceptabilité globale et sociale
- ✓ Différencier les profils dans la société civile : citoyens ou associations ?
- ✓ Intégrer les citoyens comme une façon de penser des données moins techniques
- ✓ La plateforme d'open data et les citoyens : enjeu d'accessibilité et d'une meilleure communication
- ✓ Un avis mitigé sur l'intégration directe des citoyens à la gouvernance

# Temps #1 - Le rôle et la place des acteurs privés



# Temps #1 - Le rôle et la place des acteurs privés

## ■ Synthèse

- ✓ La forme du partenariat doit permettre aux acteurs publics et privés de collaborer sereinement
- ✓ Il faut différencier l'investissement dans la gouvernance (plutôt sous contrôle public) et dans les instances de travail (avec les acteurs privés)
- ✓ Les acteurs disposant de données utiles, et de données privées d'intérêt général, doivent être ciblés en priorité.

# Temps #1 – Synthèse des points principaux

- **Acteurs publics** : place centrale dans la gouvernance, garantissent l'intégrité et le service public de la donnée.
- **Acteurs privés** : leur intégration doit se faire sous condition, le cadre doit être sécurisé et sécurisant juridiquement pour favoriser des partenariats.
- **Citoyens** : un effort de mise en valeur des données pour le grand public devra être fait, afin d'embarquer l'ensemble des acteurs. L'intégration des citoyens dans gouvernance est sujet à débat.

- **Enjeux transverses à noter :**

- ✓ Un cadre pour assurer la pérennité du système
- ✓ Définition des données « utiles », données d'intérêt général
- ✓ Une gouvernance simple, lisible, pragmatique
- ✓ Questions de financement
- ✓ Rendre la gouvernance plus participative

VERBATIM

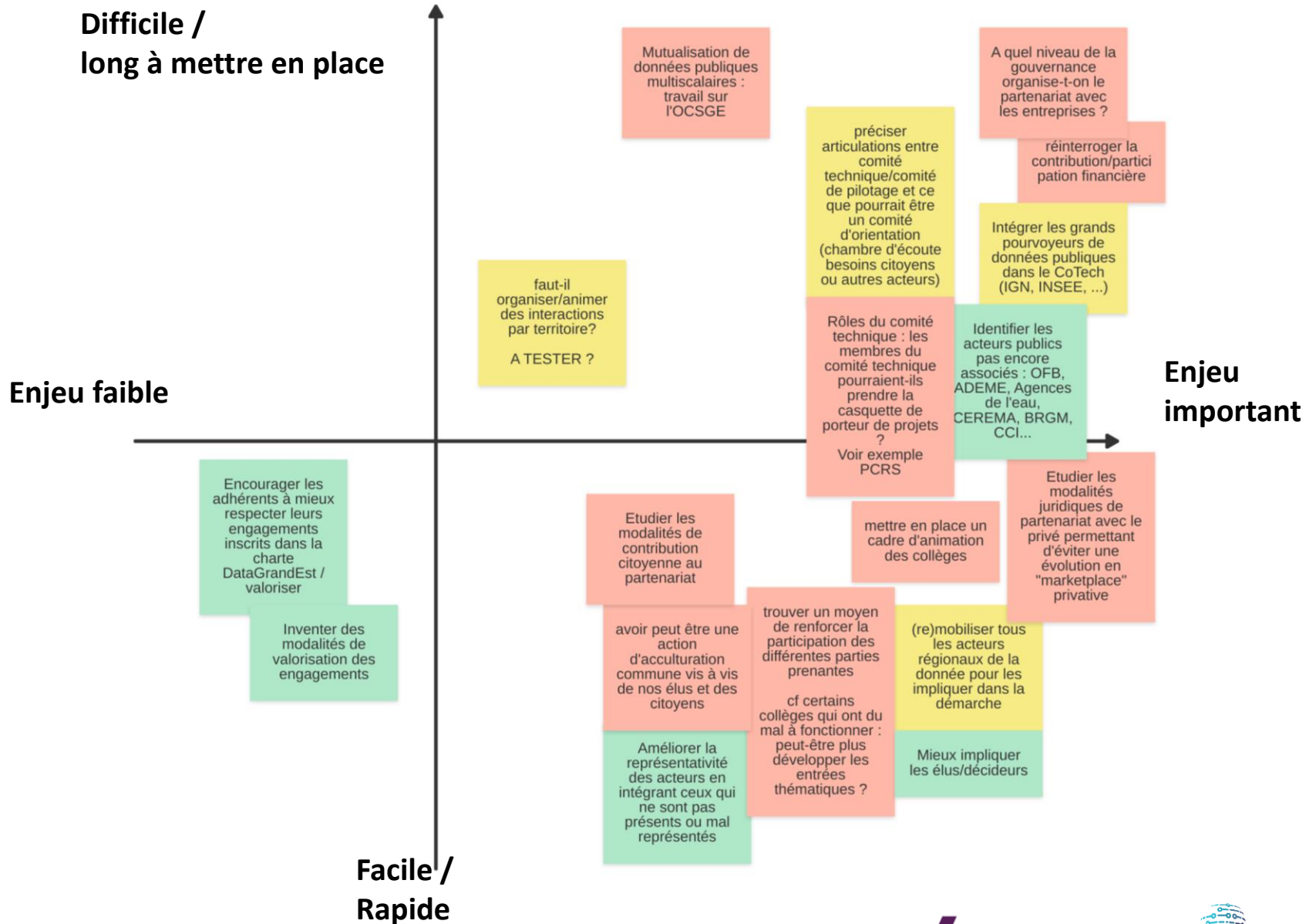
« Notre objectif est d'engager un cercle vertueux ! »

# **TEMPS #2**

## **Axes de travail**



# Temps #2 – Axes de travail



# Temps #2 – Synthèse des axes de travail

## 1. Actions pour renforcer la participation des adhérents

- ✓ Faire respecter les engagements inscrits dans la charte : pédagogie et accompagnement
- ✓ Utiliser des entrées thématiques : redynamisation des collègues
- ✓ Etudier le rôle des comités techniques et de pilotage afin de le préciser

## 2. Actions pour faire participer de nouveaux acteurs

- ✓ Organiser des interactions par territoire
- ✓ Etudier la piste de la contribution financière pour les acteurs privés
- ✓ Etudier le cadre juridique possible pour intégrer des acteurs privés
- ✓ Etudier les modalités de contribution citoyenne au partenariat : acculturation, création d'un comité d'orientation